

DATE : Le mercredi 24 avril 2024
HEURE : 19 H 00
LIEU : Au salon du personnel de l'école Jean-Leman

PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Personnel enseignant	Présent(s)	Absent(s)	Membres parents	Présent(s)	Absent(s)
Isabel Girard	✓		Emmanuelle Tardif	✓	
Catherine Deschênes	✓		Véronique Brouillette	✓	
Benoit Bisson	✓		Carl Simard		✓
Mélanie Lussier		✓	Jessica Girard Landry	✓	
Personnel enseignant substitut			Céline Huot	✓	
Annie Longtin	✓		Émilie Poirier		✓
Mylène Fortin		✓	Membres parents substitués		
Personnel de soutien			Viviana Del Rio	✓	
Fany Lévesque	✓		Mina Moussa	✓	
Service de garde			Membres de la communauté		
Rachel Poirier	✓		Vacant	-	-
La direction					
Sophie Tougas	✓				
Isabelle Hammarrenger	✓				

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Mesdames Tardif et Tougas souhaitent la bienvenue aux membres du conseil. En l'absence de la présidente, Mme Tardif animera le conseil de ce soir.

2. Question du public

Aucun public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉJL.23-24.385)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabel Girard d'adopter l'ordre du jour du 24 avril 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2024 (CÉJL.23-24.386)

- **Activité parascolaire Karaté sportif**

Mme Hammarrenger présente la réponse reçue de la part du Karaté sportif en suivi à l'interrogation au sujet de la période de changement vestimentaire. En bref, les élèves sont répartis entre le gymnase et les vestiaires selon leur âge, mais le port de vêtement sous l'uniforme est toujours demandé. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter en lien avec des situations malaisantes en lien avec cette transition, puisqu'aucun enfant n'a à se dévêtir. Toutefois, les responsables du Karaté sportif se sont également engagés à réitérer les consignes auprès des élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR Fany Lévesque d'adopter le procès-verbal du 13 mars 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Consultation ouverture d'un groupe de maternelle 4 ans à temps plein (CÉJL.23-24.387)

À la suite de l'autorisation du MÉQ pour l'ajout d'une classe de maternelle 4 ans à temps plein, le CSS des Grandes-Seigneuries souhaite offrir la maternelle 4 ans à temps plein à l'école Jean-Leman à compter de l'année scolaire 24-25. Le CÉ est-il en faveur de cette recommandation ?

Quelques éléments d'information sont donnés par la direction. Il est prévu que les futurs élèves soient principalement du secteur. L'école doit administrer l'organisation du déploiement de cette classe, notamment pour la commande de matériel et les procédures d'inscription. Ce programme comprend un volet parent où ces derniers peuvent s'impliquer hors du temps de classe. Une accompagnatrice à la classe (P.E.H.) est également prévue. Le même horaire que les classes de l'éducation préscolaire 5 ans sera suivi.

Certains membres questionnent la direction au sujet de l'impact financier de l'ouverture de cette classe. La direction répond que cette ouverture vient avec des allocations pour couvrir les frais, autant pour la commande de matériel que pour toutes les activités connexes. Il est également mentionné que les enseignants démontrent un accueil favorable à cette ouverture de groupe.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique Brouillette que le conseil d'établissement de l'école Jean-Leman se prononce en faveur d'offrir la maternelle 4 ans à temps complet à l'école en 2024-2025.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6. Grille-matière 2024-2025 (temps alloué pour les matières et à option) (CÉJL.23-24.388)
et document d'information CCQ pour les parents.**

La grille-matière pour 2024-2025 est présentée aux membres du conseil. Il n'y a pas de changement autre que le programme d'Éthique et culture religieuse qui doit obligatoirement être remplacé par le programme de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) à partir de l'année 2024-2025.

Au sujet de la documentation qui a été préparée par le ministère de l'Éducation pour présenter le nouveau programme de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ), Mme Huot mentionne que la première lecture de ce document peut donner l'impression que le programme porte essentiellement sur la sexualité. Lors du dépôt de ce document dans l'Info-famille, il serait souhaitable de mettre également les liens vers le programme complet afin de favoriser une compréhension plus globale.

Puisque c'est l'art dramatique qui est reconduit pour tous les élèves dans la grille-matière, il est suggéré par des membres du conseil de profiter des journées pédagogiques ou d'activités parascolaires pour faire découvrir aux élèves les autres arts, tels que la musique (éveil musical, chorale, ...), à titre d'exemple. Mme Brouillette mentionne connaître divers organismes qui œuvrent en ce sens.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabel Girard d'approuver la grille-matière pour 2024-2025.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Code de vie 2024-2025 de l'école Jean-Leman (CÉJL.23-24.389)

Mme Hammarrenger présente les brefs changements apportés au code de vie. Une phrase est retirée en lien avec l'horaire des modules de jeux dans la cour de récréation, puisque nous sommes en réajustement à ce niveau. Il y a également des ajustements apportés aux coordonnées de l'école en lien avec les récents changements au niveau de la téléphonie. Enfin, les ajustements en lien avec l'utilisation du cellulaire à l'école, approuvés plus tôt cette année, sont intégrés au code de vie 24-25, tels qu'ajoutés en 23-24.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot d'approuver le code de vie 2024-2025 de l'école Jean-Leman.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Activités et sorties éducatives (courriel envoyé le 5 avril 2024) (CÉJL.23-24.390)

Les activités et sorties éducatives pour les élèves de 6^e année ont été soumises par courriel le 5 avril dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot d'approuver les activités et sorties éducatives présentées par courriel le 5 avril 2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Encadrement des frais chargés aux parents 2024-2025

Il est discuté à savoir si les membres souhaitent reconduire les frais acceptés en 23-24, qui sont de 100\$ pour les activités éducatives et de 126\$ pour les documents obligatoires.

Mme Tougas présente les encadrements pour les frais chargés aux parents. La liste des effets scolaires sera présentée au prochain conseil d'établissement.

Puisque certaines listes d'effets scolaires ne sont pas encore confirmées, il est proposé d'attendre au prochain conseil d'établissement avant d'approuver les frais chargés aux parents.

10. Campagne de financement "Course Jean Courage"

Une course « Jean-Courage » est en préparation. La course aura lieu le 7 juin prochain en avant-midi. L'événement sera remis au lundi 10 juin en après-midi en cas de mauvais temps. Il est également discuté qu'une campagne de financement est proposée conjointement à cette course. Toutefois, les détails seront soumis au prochain conseil d'établissement, puisque l'équipe explore encore des avenues quant à la récolte électronique des dons.

L'intention de la campagne de financement serait l'amélioration de la cour d'école. Toutefois, certains membres du conseil suggèrent de trouver une façon de rendre « visibles » les dépenses qui ont été faites ou à venir pour la cour d'école, puisque plusieurs autres campagnes de financement ont été faites en ce sens. Mme Huot se propose pour donner un coup de main pour représenter des paliers de financement.

Il est également mentionné qu'il serait souhaitable de faire de la publicité pour la campagne de financement, puisque celle-ci ne durera que deux semaines.

L'approbation de la campagne de financement est reportée au prochain conseil d'établissement, afin d'avoir plus de détails en lien avec la course Jean-Courage.

11. Budget initial du service de garde 2024-2025 (CÉJL.23-24.391)

Mme Rachel Poirier et Mme Sophie Tougas présentent le budget initial du service de garde pour 2024-2025. En bref, moins d'élèves sont prévus, mais le budget est augmenté en raison des allocations plus élevées reçues en fonction d'élèves HDAA qui les génèrent. Au mois de juin, le volet financier sera remis afin de préciser les coûts pour les parents, qui sont encadrés au niveau national. Il est également mentionné que, concernant les sorties lors des journées pédagogiques, aucun bénéfice n'est fait par le service de garde. Le coût chargé par les fournisseurs est le coût facturé aux parents des enfants inscrits.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Viviana Del Rio d'adopter le budget initial du service de garde pour 2024-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Programmation des journées pédagogiques du service de garde 2024-2025 (CÉJL.23-24.392)

La programmation du service de garde pour les journées pédagogiques de 2024-2025 est présentée. Les membres du conseil d'établissement apprécient la variété de l'offre.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Catherine Deschênes d'approuver la programmation des journées pédagogiques du service de garde pour 2024-2025.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. Règle de fonctionnement du service de garde 2024-2025 (CÉJL.23-24.393)

Mesdames Rachel Poirier et Sophie Tougas présentent la mise à jour des règles de fonctionnement du service de garde pour 2024-2025.

Un changement suscite quelques discussions, soit le changement aux heures d'ouverture qui est proposé, soit d'ouvrir le service de garde à 7h au lieu de 6 h 35. Mme Rachel Poirier présente que la fréquentation du service de garde entre 6 h 35 et 7 h a été étudiée au cours des dernières semaines. En résumé, environ 5 familles bénéficient occasionnellement de ces heures d'ouverture, sans les utiliser de façon fixe et régulière. Mme Rachel Poirier informe aussi les membres que ce changement permettrait une économie d'environ 3000\$ qui pourrait faire en sorte de pouvoir remettre cette ressource à d'autres moments de la journée, notamment au dîner, où des centaines d'enfants pourraient bénéficier de la présence d'un adulte supplémentaire.

Les membres du conseil d'établissement suggèrent de contacter les parents concernés par ce changement, notamment les familles des quelques élèves (5) qui, quelques fois, arrivent avant 7h. Il est également mentionné qu'il faudrait prévoir la diffusion de ces nouvelles heures d'ouverture.

Au fil des discussions, Mme Tardif rappelle le rôle du C.É. qui est de garder en tête le bien-être de tous les élèves, sans mettre l'emphase sur les situations particulières. L'important est de prendre les meilleures décisions pour l'école de façon globale. Tous les élèves qui fréquentent le service pourraient bénéficier de l'ajout de personnel, à titre d'exemple.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde pour 2024-2025. Il est mentionné qu'il faudra prévoir la diffusion efficace de la nouvelle heure d'ouverture et appeler les familles concernées par ce changement. Un vote est demandé.

POUR : 10

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

ADOPTÉ À MAJORITÉ

14. Service de traiteur 2024-2025 Consultation

Il est demandé aux membres du conseil s'ils souhaitent reconduire les services du traiteur actuel, Le Lunch. Le tarif pour 2024-2025 sera de 6,70\$ la portion.

Il est mentionné par les membres qu'il est apprécié que des photos aient été ajoutées au site web pour permettre aux parents de voir les repas. Les repas arrivent chauds et le traiteur fait des vérifications régulières pour la température.

Un membre questionne l'intérêt d'offrir l'option des jus, en lien avec l'intention d'offrir des choix « santé ». Il est mentionné que maintenant il est possible de retirer le breuvage (nouveau!). Cette avenue est jugée intéressante, car elle laisse la liberté de choix aux familles.

Mme Rachel Poirier informe les membres que le service de garde est satisfait des échanges qu'ils ont avec ce fournisseur. De plus, le service de traiteur accepte de commencer l'offre de repas plus tôt, soit le 3 septembre 2024. (Remarque : valider la documentation du service de garde, car des coquilles sont présentes au sujet de la date de début.)

Les membres du conseil d'établissement recommandent la poursuite du traiteur Le lunch pour 2024-2025.

15. Cours de "Gardiens avertis" et "Prêts à rester seul" pour 2024-2025

Consultation

La direction souhaite consulter les membres du conseil d'établissement à propos de leur avis au sujet des cours « Prêts à rester seul » et « Gardiens avertis » offerts par divers organismes, telle que l'offre relayée aux familles du 3^e cycle récemment.

Mme Girard et d'autres membres du conseil d'établissement se disent satisfaits des options offertes par la ville de Candiac. Mme Huot partage que sa fille a suivi un cours à distance et que ça lui avait paru un peu long pour les enfants.

Les membres du conseil d'établissement se questionnent à savoir si c'est le rôle de l'école d'offrir cette activité en présentiel, étant donné les nombreuses offres en présentiel, notamment à la Ville de Candiac et par d'autres organismes. Il est donc statué que l'école n'a pas à offrir d'offre d'activités de ce type en présentiel dans ses locaux.

16. Autres sujets :

Information

16.1 Mot du délégué du comité de parents

Le délégué n'est pas présent.

16.2 Mot des parents

M. Moussa mentionne que son enfant apprécie les activités variées à l'école.

16.3 Mot des enseignants

M. Bisson prend la parole pour communiquer de l'information en lien avec l'éducation physique. Des olympiades auront lieu en juin, au sein des cours. Plus tôt, en mai, les élèves seront initiés à la trottinette pendant les cours d'éducation physique. Des communications aux parents avec des détails suivront. Les carnets seront remis sous peu pour la récolte de cubes dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie.

Mme Deschênes informe les membres que 4 classes ont bénéficié d'activités offertes par la Ville de Candiac dans le cadre du jour de la Terre. D'ailleurs, les membres du conseil ainsi que le maire de Candiac se sont déplacés à l'école pour prendre une photo officielle de cette activité.

Mme Longtin témoigne de sa satisfaction quant à l'atelier sur les caricatures offert par la Ville de Candiac à la Fabrique 59, vécu par les groupes 301 et 401 en avril. Cette activité fut fort appréciée.

Mme Girard mentionne le super projet d'expo-sciences en robotique vécu par les élèves du groupe 603.

Certains enseignants, dont Mme Deschênes, mentors en littératie, offrent des moments de formation à l'interne pour d'autres enseignants. Des midis littéraires, fort appréciés, ont été vécus lors des dernières semaines.

La sélection des élèves pour le bain linguistique pour 2024-2025 est en cours présentement.

16.4 Mot du service de garde

Mme Rachel Poirier présente un aperçu de la programmation pour la semaine des services de garde, qui aura lieu du 13 au 17 mai 2024. À titre d'exemples, ces activités sont prévues dans la programmation : party mousse, bal fluorescent, dîner pique-nique, collation familiale ...

La ville de Candiac offre également un partenariat pour des activités culturelles qui sont présentement en cours au service de garde, en 3^e et en 4^e année, pour 6 semaines chaque fois. Les œuvres produites par les enfants seront exposées à la bibliothèque cet été.

16.5 Mot de la direction

- Organisation scolaire

Mme Tougas présente l'organisation scolaire pour 2024-2025, en fonction des inscriptions actuelles. Cette organisation est sujette à changement d'ici la rentrée scolaire.

<i>Niveau</i>	<i>Nombre de groupes</i>
Préscolaire – 4 ans	1
Préscolaire – 5 ans	4
1 ^{re} année	3
2 ^e année	3
Multi. 1 ^{er} cycle	1
3 ^e année	4
4 ^e année	4
5 ^e année	3
6 ^e année	2
Multi. 3 ^e cycle	1
Bain linguistique	2

Prochainement, une lettre sera envoyée aux parents afin de les aviser que si certaines organisations deviennent fragiles, il est possible que certaines familles soient interpellées pour un transfert administratif vers une autre école. Il est important de noter que cette lettre est envoyée à toutes les familles.

- Plan de rattrapage

Le plan de rattrapage est en poursuite. Après la première séquence de 8 semaines, une seconde séquence est en cours. Certains sous-groupes ont toutefois cessé leurs activités.

- **Éclipse solaire**
Très peu d'enfants ont été présents en après-midi le 8 avril dernier. L'organisation de la journée s'est très bien déroulée pour les départs. Les avis de dernière minute (le matin même) pour les changements de la part des familles ont causé quelques délais pour les départs à 11 h 30. Au service de garde, l'éclipse a été projetée dans le gymnase en fin de journée pour les quelques enfants toujours présents.

- **Spectacle de variétés**
La formule du spectacle a dû être revue. Le spectacle sera fait sous la forme d'enregistrements vidéo, puis diffusé à l'interne.

17. Correspondance de la présidente

Aucune correspondance.

18. Bilan de la rencontre

Merci à tous pour la participation.

19. Date de la prochaine rencontre : le mercredi 22 mai 2024

20. Levée de la séance à 21 h 01.

Madame Émilie Poirier, présidente

Sophie Tougas, directrice